

Les droits de l'enfant



L'Enfant a droit à une alimentation saine et nutritive.

L'Enfant a droit à la protection et aux soins nécessaires à son bien-être.

L'Enfant a droit au respect dû à la dignité humaine en toutes circonstances.

L'Enfant a droit à l'éducation.

L'Enfant a droit de vivre avec sa famille .

Les droits de l'enfant sont garantis sans restriction aucune.

L'Enfant a droit à la protection de la loi contre les atteintes à son honneur, à sa réputation et à sa vie privée.

L'Enfant a droit à son identité y compris sa nationalité et ses relations familiales.

L'Enfant a droit à la fête, à la danse, à l'épanouissement. Tous les enfants sont égaux en droits.

L'Enfant a droit à la liberté d'expression, d'association et de réunions pacifiques.

L'Enfant a droit à un nom et une nationalité.

L'Enfant a le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

L'Enfant a droit à un niveau de vie suffisant pour son développement harmonieux.

L'Enfant sans famille a droit à une protection de remplacement.

L'Enfant a droit à la santé et à la sécurité.

L'Enfant doit être élevé dans un esprit de tolérance.

L'accès aux médias pour son développement culturel et social est reconnu.

L'Enfant a droit à la vie.

L'Enfant est éduqué dans un esprit d'amitié envers les autres peuples.

L'Enfant a droit à sa propre culture.

DROITS DE L'ENFANT

